

MÉMOIRE

BUREAU DES AUDIENCES
PUBLIQUES EN ENVIRONNEMENT

PROJET DE LIGNE DE TRANSPORT
D'ÉLECTRICITÉ GRAND-BRÛLÉ/VIGNAN

PAR

MICHELLE TARISSANTS

LE 30 OCTOBRE 2000

INTRODUCTION

Je vous éviterai la longue litanie des arguments scientifiques, monétaires ou politiques d'autres s'en chargeront sûrement, pour plutôt vous entretenir « du gros bon sens ». Un avocat m'a déjà dit qu'en droit, celui-ci n'existe pas, je m'y risque malgré tout.

Tout d'abord, il n'y a pas de vérité pure, c'est bien connu, rien n'est tout blanc et rien n'est tout noir. Je ne prétendrai donc pas détenir la vérité quant aux intentions d'Hydro-Québec. Je ne crois pas non plus que vous baserez votre réflexion sur la seule base des arguments scientifiques. D'ailleurs pour pouvoir trancher, faudrait-il être à la fois scientifique, philosophe, sociologue ou politicien. Il ne faudrait pas non plus opter pour la solution du moindre mal. Cette dernière étant fort utilisée par les politiciens n'a de mérite que dans la douloureuse constatation qu'elle ne fait que des mécontents tout en ménageant ceux qui ont pris la décision.

Il fait aussi garder à l'esprit qu'une fois la ligne installée, ce sera irréversible même si l'avenir nous prouve qu'Hydro-Québec a menti et que cette ligne sert à l'exportation.

LA DÉMOCRATIE

Au risque que ce sujet revienne dans plusieurs mémoires, vous êtes conscients comme nous tous que l'exercice démocratique que représente le BAPE est faussé au départ. N'ayant qu'un pouvoir de recommandation auprès du ministre celui-là même qui a tenté de passer outre ces audiences, la décision qu'il prendra n'aura rien à voir avec le vœux des citoyens : ne soyons pas dupes.

Il y a aussi quelque chose qui ne tourne pas rond dans tout ce processus : Hydro-Québec veut construire une ligne de 150Km environ en mettant ça sur le dos du verglas qui arrive tous les 50 ou 100 ans. Elle ne dédommage que les propriétaires qui sont dans l'emprise, même si tous ceux en bordure sont lésés. De plus, les propriétaires continuent de payer les taxes foncières pour le terrain où est installé le pylone. La question est donc la suivante : s'il fallait qu'Hydro-Québec paie le coût réel, c'est-à-dire dédommage toutes les personnes lésées au moment de la construction de la ligne ou dans l'avenir, ferait-elle les mêmes choix? Est-ce que le Québec serait tapissé par autant de lignes que maintenant?

LES RAGOTS

J'aimerais que soient vérifiées certaines informations : Lors du premier tracé, Conrad Black, propriétaire de plusieurs terres à St-Rémi, a déposé un mémoire à Hydro-Québec. Ces derniers ont changé le tracé pour passer au Lac à la Loutre en rallongeant de plusieurs Km. et en passant dans un endroit beaucoup plus habité. Lorsque les citoyens ont questionné Hydro-Québec sur les raisons que les ont décidés à changer de place le tracé. Ils ont fait référence à un projet futur de villégiature. Comment ont-ils pu alors installer le tracé à 400m du Lac à la Loutre lorsqu'un centre de villégiature avec auberge et restaurants existe là depuis 1930. Est-ce qu'Hydro-Québec a plutôt eu peur que ce projet traîne devant la justice pendant des années à cause du porte-feuille bien garni de M. Black?

LE TOURISME

À l'heure où Mont-Tremblant se développe à une vitesse fulgurante, la région à l'ouest de St-Jovite commence à en ressentir les retombées. Comme développement auparavant a eu droit à la ligne de la Baie James, un pont qui s'est écroulé pour prendre 10 ans à être reconstruit, un projet de dépotoir en 1993 que a été combattu avec ardeur par les citoyens. Dans les années '60, les municipalités de Weir, Arundel, Huberdeau, St-Rémi étaient des destinations vacances et loisirs très prisées. Avec la construction de l'autoroute, vont la fin du train. Les 5 hôtels de Weir ont fermés. L'hôtel d'Arundel démoli, celui d'Huberdeau démoli pour le pont, ceux de St-Rémi servant plus aux résidants qu'autrement et à Huberdeau l'auberge du Lac à La Loutre transformée en centre de désintoxication. Triste bilan.

En 1990, un élan de développement touristique est né. Une chambre de commerce à été crée, certains hôtels ont repris du service, des B & B ont ouvert leur portes. Une piste cyclable a été construite. Bref, un élan bers le développement touristique était bien accueilli.

Voilà où on en est : une ligne électrique, une autre, que viendra une fois de plus défigurer le paysage et surtout envoyer le message suivant : cette région est à fuir!

Travaillant depuis plus de 10 ans en tourisme, une constatation revient très souvent de la part des touristes européens surtout : Notre beau Québec est tissé de lignes électriques partout, partout, partout! Pour vous en donner une idée, regardez bien l'autoroute 20 entre Québec et Montréal. Où l'autoroute 30, un vrai dégás.

Le Lac à la Loutre, un joyau à préserver à tout prix.

LA CONCLUSION

Faut-il mettre un hola à Hydro-Québec sur ce projet : OUI.

Pour toutes les raisons évoquées dans ce mémoire, et pour :

- La vérité au lieu du mensonge
- Le développement d'une région délaissée
- La démocratie
- La justice

Ne laissez pas tomber les citoyens au nom de l'argent.



Michelle Tarissants

Hydro-Québec pourrait vendre son électricité plus cher en Ontario

Presse Canadienne

HULL — Même si Hydro-Québec commence à vendre de l'électricité à l'Ontario, après l'ouverture du marché de l'électricité dans cette province, quelque part en 2001, cela ne signifie pas nécessairement que les Ontariens bénéficieront d'aussi bons prix que les Québécois pour leur énergie.

Au Québec, si le coût de l'électricité est si bas, c'est qu'il est réglementé par le gouvernement. Hydro-Québec ne vendra pas au même prix dans la province voisine.

« On ne vendra pas à un prix réglementé dans un marché déréglementé, explique Thierry Vandal, vice-président à la direction chez Hydro-Québec. En Ontario, on va vendre au prix du marché. »

Lorsque le marché de l'électricité s'ouvrira à la concurrence, en Ontario, les producteurs qui le désirent pourront offrir l'énergie dont ils disposent, au prix qu'ils jugent correct. Les prix seront fixés par la loi de l'offre et de la demande, comme à la bourse.

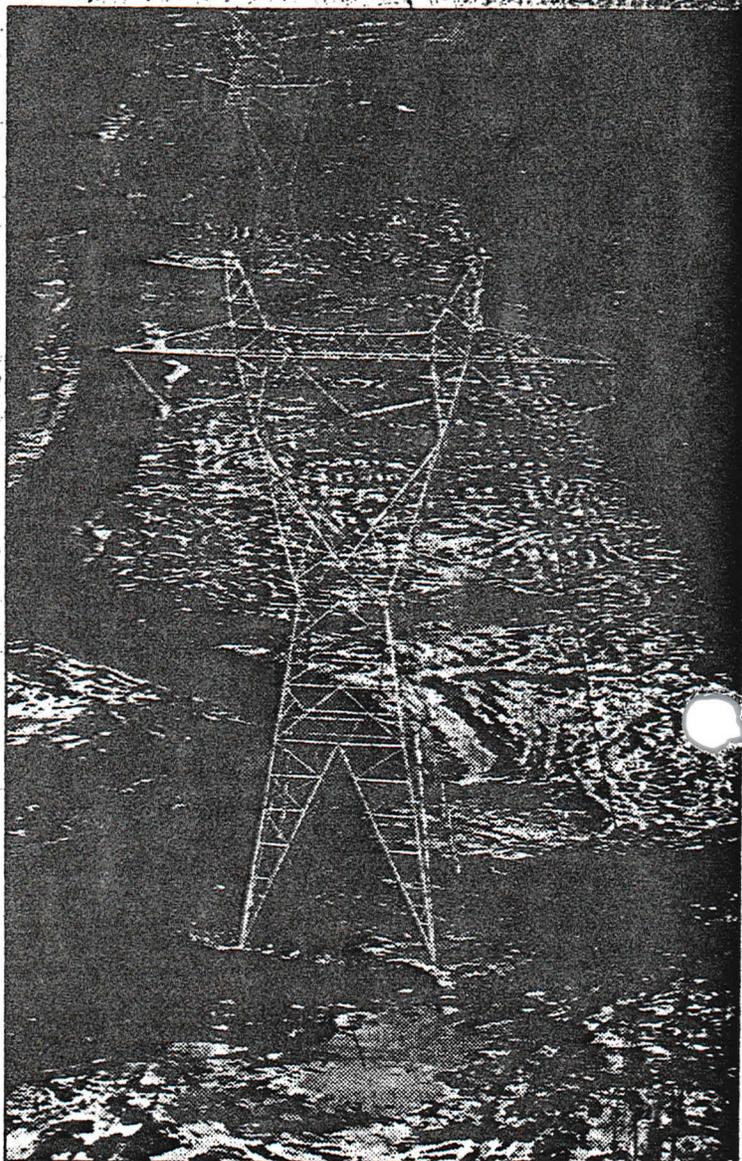
Le gouvernement de l'Ontario a décidé d'ouvrir ce secteur à la concurrence en affirmant que les prix diminueront. Mais plusieurs critiques affirment que le coût de l'électricité va plutôt monter. Personne ne sait avec certitude comment le marché se comportera.

Une chose est sûre : Hydro-Québec observe avec intérêt ce qui se passe chez sa voisine. L'Ontario devient un nouveau marché pour elle, qui vend déjà de l'électricité dans plusieurs États américains.

La société d'État québécoise pourrait être présente en Ontario de plusieurs façons. Elle pourrait y vendre de l'électricité produite dans les centrales du Québec ou agir comme courtier d'énergie, c'est-à-dire acheter de l'électricité ailleurs, d'un autre producteur, et la revendre en Ontario, explique Thierry Vandal. Hydro-Québec pourrait également décider de construire des centrales en Ontario.

Hydro-Québec tire des revenus de plus en plus importants de ses activités de courtage et a inauguré un parquet de courtage à son siège social de Montréal au cours des derniers mois, où on tente de tirer profit de la fluctuation des prix de l'électricité dans les différents marchés qui sont accessibles par des lignes de transport.

Actuellement, Hydro-Québec n'exporte pratiquement pas d'électricité en Ontario. On se contente de faire des échanges d'électricité, pour des raisons pratiques, en utilisant notamment l'interconnexion temporaire de 300 mWt entre les deux provinces à la hauteur de Masson-Angers et Cumberland. La capacité de cette interconnexion devrait bientôt être augmentée à 1250 mWt.



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Hydro-Québec observe avec intérêt ce qui se passe chez sa voisine. L'Ontario devient un nouveau marché pour elle, qui vend déjà de l'électricité dans plusieurs États américains.